

La Société canadienne de l'asthme incite les enseignants, les professeurs d'éducation physique et les directrices ou directeurs à reconnaître les premiers signes et symptômes de l'asthme chez leurs élèves et à communiquer cette information aux parents.

Selon les dossiers médicaux de notre école, votre enfant, _____, souffre d'asthme. L'enseignant(e) de votre enfant, _____, a remarqué les signes et symptômes suivants.

- Symptômes d'asthme pendant ou après un effort
- Hésite à participer aux activités physiques ou en est incapable
- Toux tenace ou gênante qui dure plus d'une semaine
- Utilisation de l'inhalateur (bleu) de soulagement plus de deux fois par semaine à l'école
- Absentéisme scolaire en raison d'allergies ou d'asthme
- Enfant fatigué pendant la classe
- Respiration plus rapide
- Toux
- Sifflement
- Éternuement
- Congestion nasale ou rhinorrhée
- Maussade
- Irritabilité
- Céphalée
- Plaintes de démangeaisons dans la gorge ou sur le menton
- Yeux cernés
- Autres _____

Les spécialistes de l'asthme sont d'accord pour dire que même des symptômes d'asthme légers sont un signe que l'asthme n'est pas contrôlé parfaitement. Afin que l'asthme de votre enfant soit sous contrôle, nous vous recommandons de **discuter de cette liste de signes et symptômes avec votre médecin.**

N'hésitez pas à communiquer avec l'école si vous désirez obtenir de plus amples renseignements concernant cette lettre ou au sujet des signes et symptômes que nous avons observés chez votre enfant.

Signature,

Nom : _____

Téléphone : _____

Que pouvez-vous faire à propos de l'asthme de votre enfant ? La Société canadienne de l'asthme recommande les mesures suivantes pour aider à ce que l'asthme de votre enfant devienne sans symptômes.

Étape 1 :

Discutez de cette liste de signes et symptômes avec votre médecin.

Étape 2 :

Demandez plus de renseignements à votre médecin concernant :

- ≈ les tests de respiration,
- ≈ les tests allergiques,
- ≈ la technique adéquate d'utilisation de l'inhalateur,
- ≈ les différences entre les médicaments de soulagement et de contrôle,
- ≈ l'établissement d'un Plan d'action contre l'asthme pour votre enfant,
- ≈ les Centres d'éducation sur l'asthme,
- ≈ toutes autres questions que vous pourriez avoir.

Étape 3 :

Apprenez-en le plus possible sur le sujet.

- ≈ Posez des questions à votre pharmacien, particulièrement celles concernant les médicaments de votre enfant.
- ≈ Visitez les sites Web www.Asthma.ca et www.Asthma-Kids.ca.
- ≈ Appelez la Société canadienne de l'asthme au 1-866-787-4050 pour obtenir a:
 - ≈ Trouver un spécialiste de l'asthme agréé **Check Translation!!
 - ≈ Order Asthma Basics Booklet Series **Need Translation!!

Étape 4 :

Rencontrez le personnel de l'école de votre enfant afin de :

- ≈ fournir à l'école le Plan d'action contre l'asthme de votre enfant;
- ≈ fournir l'inhalateur et le « Spacer » de votre enfant; de vous assurer que l'inhalateur soit muni du nom de l'enfant ainsi que du nom et numéro de téléphone du médecin; de vérifier si la date d'expiration de l'inhalateur est ultérieure à la fin de l'année scolaire;
- ≈ de connaître la politique du conseil scolaire concernant les médicaments et les situations d'urgence;
- ≈ de demander à l'école de planifier une soirée d'information et de sensibilisation à l'asthme; de vous porter volontaire pour l'organiser.